

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2021

L'année 2021 a été une année importante pour notre système de gestion environnementale. Nous avons terminé un premier cycle de 3 ans sous la version 2015 de la norme ISO-14001. En juin, un audit de réenregistrement a donc eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. Aucune non-conformité n'a été soulevée en regard des différentes exigences de la norme vérifiées; seulement deux opportunités d'amélioration ont été suggérées.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons, à ce niveau, l'envoi de soixante-et-une trousse environnementales aux nouveaux membres, lesquelles contiennent entre autres une copie du guide des saines pratiques d'intervention. De plus, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifié SFI s'est poursuivie, notamment par la formation des transporteurs, des entrepreneurs de récolte et des producteurs par différents moyens.

L'établissement d'objectifs et de cibles à atteindre est la partie la plus importante du système car cela permet d'affecter les efforts et les ressources nécessaires à des tâches importantes pour l'amélioration de la performance. Comme la santé-sécurité a toujours fait partie des préoccupations de l'organisation, cet aspect est désormais intégré dans le système de gestion environnementale. Ainsi, nous sommes assurés qu'il sera pris en compte systématiquement dans les différentes actions mises de l'avant pour les activités de transport et chargement ainsi que le fonctionnement du bureau. En ce qui concerne le programme d'accréditation des entrepreneurs forestiers, nous avons réalisé plusieurs actions pour améliorer la gestion et ainsi réduire le risque d'impacts environnementaux potentiels. Finalement, nous avons poursuivi notre processus de communication avec les membres sous forme de courriels de sensibilisation.

Dans un contexte en constante évolution, le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay – Lac-Saint-Jean continue de se démarquer et ce, en bonne partie grâce à son système de gestion environnementale qui favorise une meilleure capacité d'adaptation et une amélioration continue de sa performance environnementale.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental